Un État souverain de Savoie autoproclamé, les indépendantistes annoncent pouvoir refuser toute injonction du trésor public ou de la justice

05/10/2020 à 22h24



[…] « La Savoie a été annexée par la France grâce à un traité de 1860. Mais des historiens ont démontré que ce texte avait été abrogé en 1940. […]

[…] Sur ces territoires, Thierry Becourt refuse, comme d'autres indépendantistes savoisiens, toute autorité émanant de la République française. « Chaque habitant de Savoie peut refuser les injonctions de la France », revendique-t-il, « que ce soit la police, les gendarmes, les impôts, l'URSSAF, les tribunaux… ». […]

Article Le Parisien disponible en intégralité